

Nature de l'action

Notre formation en langue française est une action de formation permettant de développer ses connaissances en langue française afin d'être davantage opérationnel dans son environnement professionnel actuel ou futur.

Publics visés

Tout public adulte :

- les salariés du secteur privé ou du secteur public
- les demandeurs d'emploi
- les travailleurs non-salariés
- les particuliers

Si le bénéficiaire est en **situation de handicap**, merci de prendre contact avec nous afin que nous puissions étudier ensemble les moyens d'adapter l'action de formation.

Prérequis

Niveau d'entrée : Aucun prérequis.

Modalités d'admission : Entretien diagnostic préalable à la formation (gratuit et sans engagement).

Objectifs

La prestation permet au bénéficiaire :

- de développer ses compétences linguistiques,
- d'améliorer sa communication en situation professionnelle,
- d'appréhender les exigences du marché du travail.

Durée indicative

La durée et le rythme de la formation sont établis en fonction des objectifs et des besoins définis lors de l'entretien diagnostic préalable avec le bénéficiaire.

Tarifs

Le tarif varie en fonction de la durée, du rythme, du mode de réalisation (sur site, à distance) et de la personnalisation des outils. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir, en fonction de vos besoins, un tarif personnalisé.

Modalités et Délais d'accès

La prestation est dispensée, selon votre demande, en présentiel, en distanciel ou selon un format mixte.

Après un premier retour téléphonique (dans les 48 heures après la prise de contact), nous nous engageons à proposer au bénéficiaire un **premier entretien** (gratuit et sans engagement) dans les 10 jours qui suivent.

La prestation commence au plus tard 10 jours après validation du financement.

Conditions de réalisation

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace de l'action de formation.

Le prestataire s'engage à proposer une prestation conforme aux dispositions du Livre III de la Sixième partie du Code du travail portant sur la formation professionnelle continue.

Moyens pédagogiques et techniques

Chaque bénéficiaire est suivi par une équipe expérimentée.

La prestation est réalisée par des formateurs spécialisés en Français Langue Étrangère et en insertion professionnelle.

Un formateur référent s'assurera du respect de la demande, d'un accompagnement adapté et de la mise en action d'un programme structuré, et ce, jusqu'à l'entretien de suivi.

La mise à disposition de ressources documentaires.

Le bénéficiaire disposera de ressources variées parmi :

- Activités ludiques et interactives, Quiz,
- Articles de presse, Extraits d'œuvres,
- Documentaires, Référentiel culturel,
- Ateliers sur le monde professionnel, Outils TRE.

L'objectif est d'aborder des thèmes de la vie quotidienne, administrative et professionnelle.

Une méthodologie éprouvée dans le temps.

Les clés de notre savoir-faire : une démarche active du bénéficiaire, la personnalisation du parcours et la mise en pratique dans des situations concrètes. Le formateur est le garant d'un juste équilibre entre les aspirations et les capacités du bénéficiaire.

Évaluation des résultats

La formation s'achève par une évaluation finale. Cette évaluation s'intègre dans le **livret du stagiaire**, lequel regroupe l'ensemble des évaluations réalisées pendant la formation.

Ce livret ne pourra être communiqué à un tiers (y compris l'employeur) sans le consentement écrit du bénéficiaire. Les personnes ayant connaissance des résultats présents dans le livret s'engagent à ne pas communiquer à des tiers les informations qui auront été portées à sa connaissance.

Suivi d'exécution du bilan

Une **fiche d'émargement** permettant de justifier de la réalisation de l'action est signé par le bénéficiaire et le formateur après chaque entretien.

Validation

En application du Code du travail, une **attestation** mentionnant la nature, les objectifs et la durée de l'action sera remise au bénéficiaire à l'issue du bilan.

Déroulement

Diagnostic (≈0h45) préalable au démarrage :

- Clarifier les attentes du bénéficiaire.
- Analyser les savoirs et les besoins.
- Établir les objectifs pédagogiques personnalisés.
- Informer sur le déroulement de la formation.
- Organiser les démarches administratives afférentes.

Apprentissage (variable)* :

*Liste non exhaustive

- Grammaire : Conjugaison, Syntaxe
- Vocabulaire : Quotidien, Administratif, Professionnel
- Oral : Prononciation, Intonation, Rythme
- Professionnel : TRE, Commercial, Affaires

Les thèmes abordés lors de la phase d'apprentissage dépendent des **objectifs définis** suite au diagnostic et à l'évaluation d'entrée. Ces objectifs évolueront à mesure que les modules seront traités, en fonction des demandes et du projet professionnel du bénéficiaire.

Évaluations (après chaque module) :

- Contrôler les acquis.
- Adapter le programme selon les points à consolider.
- Mesurer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Bilan final (variable) :

- Évaluation regroupant l'ensemble des thèmes abordés
- Entretien permettant d'apprécier la progression générale et les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel

Il s'agit d'établir un compte-rendu des acquis, des axes d'amélioration et des moyens permettant de continuer à développer ses compétences après la formation.

À l'issue de la formation, le formateur référent proposera au bénéficiaire un **suivi** comprenant à minima un entretien (**≈0h30**) dans les 6 mois qui suivent la formation afin de vérifier l'évolution des apprentissages et le bon déroulement du projet professionnel.